



Municipalité de Beaulac-Garthby

96, Route 112, Beaulac-Garthby Qc G0Y 1B0

On gagne à s'y établir !

Beaulac-Garthby, le 8 octobre 2014

*Syndicat des travailleurs et
travailleuses des postes
377, rue Bank Street
Ottawa, Ontario
K2P 1V3*

Copie de résolution

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint une copie de la résolution no. 14-10-4921 adoptée le 6 octobre 2014 à une séance ordinaire du conseil.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur, nos salutations distinguées.


Cynthia Gagné
Directrice générale

P.j.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BEAULAC-GARTHBY
COMTÉ DE MÉGANTIC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES APPALACHES
CANADA

SESSION
ORDINAIRE

-2014-

OCTOBRE LE 6

À une session ordinaire du conseil municipal de Beaulac-Garthby, dans le Comté de Mégantic, de la Municipalité Régionale de Comté des Appalaches, tenue le lundi 6 octobre 2014, au lieu ordinaire des sessions à 19 heures et 00 minute, à laquelle sont présents :

Madame la Mairesse
Mesdames les conseillères
Messieurs les conseillers

Isabelle Gosselin

- 1- Germaine Martin Dion
- 2- René Thibodeau
- 3- Mélanie St-Cyr
- 4- Bruno Martin
- 5- Isabelle Roberge
- 6- Marc Baillargeon

Absent :

Tous membres du conseil et formant quorum.

Sous la présidence de la mairesse, madame Isabelle Gosselin.

Madame Cynthia Gagné, directrice générale, de la Municipalité de Beaulac-Garthby, assiste à la réunion.

POSTES CANADA

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

EN CONSÉQUENCE,

14-10-4921

Il est proposé par : Madame Mélanie St-Cyr

Que la municipalité de Beaulac-Garthby écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

Que la municipalité de Beaulac-Garthby demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Adopté à l'unanimité par les conseillers(ères)
La mairesse s'étant abstenue de voter.